

QUELS RÉSULTATS CONCRETS D'UN SOUTIEN DANS LA DURÉE ?



Florinda Dominga Par Tzic, paysanne Guatémaltèque de l'organisation Los Sembradores © AVSF

| La parole à | **SAM ATH OEUR** | DIRECTEUR DE L'UNION DE COOPÉRATIVES PMUAC
| En action | **HAÏTI** | FECCANO ET AVSF : DUO GAGNANT POUR LES PRODUCTEURS DE CACAO HAÏTIENS
MADAGASCAR | PAULIN HYAC, 18 ANS AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION DES COMMUNAUTÉS PAYSANNES

MONGOLIE | CACHEMIRE MONGOL : NAISSANCE D'UNE MARQUE ÉTHIQUE PORTÉE PAR LES ÉLEVEURS
| Nos convictions | COOPÉRER DANS LA DURÉE AVEC DES ORGANISATION LOCALES POUR DES CHANGEMENTS DURABLES



édito par Hugues Vernier

Chères lectrices, chers lecteurs,

AVSF a aujourd'hui plus de 47 ans, c'est dire la longue expérience accumulée par notre ONG en matière de solidarité internationale, de lutte contre la pauvreté et de soutien aux communautés paysannes. C'est sur le long terme que nos actions doivent se déployer pour être efficaces, tant les problèmes s'avèrent structurels et complexes. Nous sommes fiers de vous partager dans ce numéro quelques succès de consolidation et émancipation d'organisations paysannes. Ils démontrent qu'il n'y a pas de fatalité et que la persévérance tant de nos équipes que des populations rurales paie.

Pourtant, que de bouleversements dans le monde en 47 ans : l'implacable changement climatique, la disparition non moins inquiétante de la biodiversité, la multiplication des crises et conflits [la moitié des pays dans lesquels nous intervenons sont traversés par des crises politiques et sécuritaires]... Ces bouleversements nous obligent à faire évoluer nos méthodes de travail. Dès lors, un savant équilibre se joue entre poursuivre des actions de long terme et une capacité d'adaptation rapide pour faire face à un présent toujours plus instable et un avenir incertain.

Si notre tâche s'appuie sur cette longue expérience, l'évaluation et la prise de recul de toutes les actions engagées, elle s'enracine aussi depuis le début sur des valeurs invariables : partenariat, respect, responsabilités partagées et recherche de l'autonomie des organisations et partenaires accompagnés. Tant que l'injustice et la faim persisteront, nous demeurerons solidement au service des populations paysannes du monde, avec votre soutien.

Bonne lecture.



“Au Nord Niger, lorsqu'un éleveur Peulh perd son troupeau, les autres éleveurs lui offrent chacun une génisse pleine, en échange de sa parole de restituer à chacun, trois ans plus tard, une génisse pleine issue de la même lignée : c'est l'Habbanae ou le prêt de l'amitié.”

AVSF | SERVICE DONATEUR
45 BIS AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE
94736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX.
01 43 94 72 36 | DONATEUR@AVSF.ORG

DIRECTEUR DE PUBLICATION | HUGUES VERNIER
RÉDACTRICE EN CHEF | ALINE ABDERAHMAN
ONT COLLABORÉ | ÉDOUARD COUTURIER,
PAULIN HYAC, GUITO GILOT, URANCHIMEG
DAVAAJAV

MAQUETTE | GRAFIK'ALIA
IMPRESSION | SIMAN, ZI DU BRÉZET – 69 017
CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

COMMISSION PARITAIRE | 0928 H 86626 |
ISSN 1148 - 4357 | CCP 6200 M - LYON



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
f i X in

| Ce qui bouge |

AVSF présente au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Du 21 au 25 octobre 2024, AVSF participe avec d'autres organisations de la société civile française au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) au siège de la FAO à Rome. Haut lieu de négociations internationales, le CSA élabore des recommandations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. AVSF et ses partenaires y défendent l'agroécologie paysanne comme levier de lutte contre la faim. La réduction des inégalités, notamment de genre, et les systèmes alimentaires urbains et péri-urbains y sont aussi discutés. Un temps fort incontournable.
En savoir plus sur avsf.org

3^e phase pour le Programme Équité

Utiliser le commerce équitable comme levier pour améliorer les conditions de vie des familles paysannes et accélérer les transitions agroécologiques, voilà les objectifs du Programme Équité. Mené par Commerce Équitable France et AVSF et fort de son succès, le programme est reconduit pour une 3^e phase, de 2024 à 2028, dans 4 pays d'Afrique de l'Ouest (la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin). Si le projet appuiera 4 filières agricoles et d'artisanat, le développement d'une filière cacao "zéro déforestation" sera au centre de cette nouvelle étape avec un soutien à plus de 92 organisations de cacaoculteurs.
En savoir plus sur programme-equite.org



| La parole à ... |

Sam Ath Oeur,

Directeur de l'union de coopératives PMUAC, au Cambodge.

”
7 ans plus tard,
la plupart des
producteurs ont un
meilleur niveau de
vie.

Tout d'abord, pouvez-vous nous dire quelques mots sur PMUAC ?

PMUAC est l'acronyme de *Preah Vihear Meanchey Union of Agricultural Cooperative*, fondée en 2016 par huit organisations paysannes. Il s'agit de la première union de coopératives au Cambodge. L'objectif était de mettre en commun les produits agricoles et de regrouper les petits producteurs et productrices afin d'avoir un plus grand pouvoir de négociation face aux acheteurs. Cette union permet de répondre collectivement aux problèmes auxquels sont confrontés les producteurs, notamment l'instabilité des prix du marché et un manque d'accès aux techniques et ressources nécessaires pour améliorer à la fois la qualité et le rendement de leurs produits, en particulier pour faire face aux effets du changement climatique.

En quoi a consisté le soutien d'AVSF ?

Dès le début, AVSF a appuyé les coopératives dans la création de l'union, en apportant des conseils techniques

et administratifs et en recherchant des partenariats pour lancer les activités. Depuis 2017, AVSF, la Scop Ethiquable et PMUAC développent ensemble des projets visant à structurer la chaîne d'approvisionnement en riz transformé, certifié bio et commerce équitable par le label SPP^[1], ainsi qu'en arachide transformée, et plus récemment en sésame. L'accompagnement d'AVSF a permis aux producteurs de mettre leurs pratiques aux normes afin de remplir les critères du bio et du commerce équitable et d'atteindre un approvisionnement annuel d'environ 8 000 tonnes de riz certifié.

De 2018 à 2020, nous avons également collaboré dans le cadre du programme de développement ASPIRE [Agricultural Services Programme for Innovation, Resilience and Extension] pour soutenir les coopératives dans la transformation et la vente de riz usiné, ainsi que pour enregistrer le riz Preah Vihear en tant que marque collective auprès du département de la propriété intellectuelle du ministère du commerce.

[1] Symbole des Producteurs Paysans

7 ans plus tard, qu'est-ce qui a changé dans la vie des producteurs et productrices ?

PMUAC rassemble aujourd'hui 25 organisations paysannes. Grâce aux revenus supplémentaires générés par la certification bio et commerce équitable, la plupart des producteurs ont aujourd'hui un meilleur niveau de vie. Parallèlement, ils et elles ont investi dans leur production en acquérant des machines agricoles et en diversifiant leurs cultures avec des produits tels que le manioc et les noix de cajou.

Y a-t-il une réussite dont vous avez été particulièrement fier ?

PMUAC est particulièrement fière d'avoir été la première union de coopératives à aider ses membres à obtenir des revenus durables grâce à son soutien au marché biologique et à la conformité aux normes. De plus, la reconnaissance et le soutien que nous avons obtenus des parties prenantes comme les autorités locales, les partenaires de développement et le secteur privé, sont également une grande source de fierté pour nous.

Quelles sont vos perspectives de développement pour les années à venir ?

Sur les cinq prochaines années, PMUAC s'engage à continuer d'améliorer ses services pour offrir des avantages durables à ses membres : faciliter l'accès aux marchés, renforcer les capacités des producteurs et productrices en matière de conformité aux normes, et promouvoir les produits certifiés biologiques et équitables par le SPP.



| En action | Cachemire mongol : naissance d'une marque éthique portée par les éleveurs

« Du cœur des éleveurs jusque dans vos mains. » Cette marque de produits en cachemire, créée en 2023 par le réseau de coopératives Eetlei Baylag (EBCN), incarne le travail accompli depuis 10 ans avec l'accompagnement d'AVSF en Mongolie.



Ariusan, éleveuse de la coopérative de Bumbugur et une des meilleures tricoteuses du réseau, en train de confectionner un chausson de bébé en cachemire

En 2023, ce réseau qui regroupe aujourd'hui plus de 2 000 éleveurs et éleveuses de chèvres, regroupés au sein de 9 coopératives, s'est lancé dans une nouvelle aventure. Depuis sa création en 2013 et avec le soutien d'AVSF, le réseau a concentré son activité sur la collecte et l'exportation de fibres de cachemire blanc de haute qualité à de grandes entreprises textile de luxe. Or face à l'accumulation des stocks de fibres beiges et brunes inexploitées, les membres du réseau ont eu l'idée de transformer eux-mêmes cette matière première en bonnets, écharpes et autres produits finis destinés au marché local. Ces premiers essais de transformation et de commercialisation ont rencontré un franc succès, permettant au réseau d'élargir rapidement son marché à l'international. « Le soutien d'AVSF dans la promotion et le marketing de la marque a été clé pour attirer de nouveaux clients et vendre nos produits à des prix rémunérateurs », explique Uranchimeg Davaajav, directrice communication du réseau.

Quel impact pour les membres ?

La Mongolie est un pays d'élevage. Cependant, le manque de reconnaissance du métier et les conditions de travail difficiles dans un climat de plus en plus extrême^[1] incitent de nombreux éleveurs à s'installer en ville. Oulan-Bator, la capitale, compte à elle seule 60 % de la population mongole.

Permettre aux éleveurs de vivre correctement de leur travail et de préserver leur mode de vie ancestral est un enjeu fondamental. Pour cela, améliorer la commercialisation de la fibre cachemire tant sur des marchés d'export que sur le marché local avec des produits de haute qualité est l'une des voies soutenues par AVSF.

Comme l'explique Uranchimeg, les initiatives comme la création de cette marque redonnent aux éleveurs la visibilité et la place centrale qui leur est due : « avant, les consommateurs ne connaissaient que les marques, mais on ne parlait pas de qui était derrière. Créer notre propre marque permet de valoriser le travail de nos éleveurs et tous leurs efforts pour respecter des cahiers des charges rigoureux, sur le plan environnemental comme sur les conditions d'élevage et la santé animale. » S'affranchir des intermédiaires, c'est également s'assurer que la valeur ajoutée issue de la transformation revienne directement aux éleveurs. Transformer et commercialiser leurs produits permet ainsi aux éleveurs et à leurs coopératives de bénéficier de prix jusqu'à 70 % plus élevés que les prix du marché, tout en diversifiant leurs sources de revenus.

L'union fait la force

D'une superficie trois fois supérieure à celle de la France, la Mongolie n'abrite pourtant que 3,4 millions d'habitants. L'immensité des steppes faiblement peuplées offre certes des paysages grandioses, mais emprisonne aussi ses habitants dans la solitude. Les coopératives, qui avaient disparu avec la chute du régime communiste dans les années 1990, renaissent progressivement ces dix dernières années. Dans ce contexte, elles jouent un rôle crucial en rompant l'isolement des familles rurales et en favorisant l'entraide entre éleveurs pour développer durablement leurs activités. Le succès du réseau EBCN et de leur marque a permis de remettre sur le devant de la scène cette manière de collaborer. L'éthique et la qualité de leur travail ont même été officiellement saluées par le gouvernement mongol.

Cette reconnaissance est aussi le fruit du travail continu d'accompagnement des équipes d'AVSF Mongolie, qui ont œuvré pour faire évoluer les pratiques d'élevage et consolider les organisations d'éleveurs et éleveuses. Au-delà de l'appui technique et financier, le réseau de coopératives Eetlei Baylag et ses membres ont ainsi bénéficié de très nombreuses formations au cours des

dix dernières années, tant sur l'importance et la structuration des organisations, que sur les pratiques d'élevage et leur impact sur l'environnement et la biodiversité.

La création de cette marque est donc une véritable fierté pour EBCN et AVSF, inaugurant une nouvelle dynamique dans la construction d'une filière cachemire équitable et durable en Mongolie.

Envie de passer l'hiver
au chaud ?

Demandez le catalogue des articles
en cachemire, à la chaleur et à la
douceur incomparables du réseau

EETLEI BAYLAG

info@ebcn-mongolianshmere.com

UNE PART
DE NOTRE
HÉRITAGE
COMMUN
EST ENTRE
LEURS
MAINS

FAITES UN LEGS À AVSF
Pour que les femmes et les hommes
vivent durablement de leurs terres.

Demandez la brochure d'information
sur les legs et donations en toute
confidentialité et sans engagement à

Nina Cloiseau au 01 43 94 72 36
ou sur n.cloiseau@avsf.org

ou par courrier

Service Donateurs

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent Sur Marne

[1] Censé se produire une fois tous les dix ans, le « dzud » qui se traduit par des étés très secs et des hivers extrêmement rigoureux sévit désormais presque chaque année à cause du dérèglement climatique mettant en péril l'activité des éleveurs.



| Portrait | **Paulin Hyac, 18 ans au service de l'émancipation des communautés paysannes**

Séduit par les valeurs portées par l'association, c'est en 2005 que Paulin Hyac fait son entrée à AVSF. Responsable projet, puis coordinateur à différents niveaux : autant d'occasions de mettre son expertise au service des familles paysannes et de mesurer l'impact de nos projets sur le long terme.

S'ils représentent près de 80 % de la population de Madagascar, les paysans et paysannes sont pourtant trop souvent délaissés par les services et les politiques publiques. Dans ce contexte, Paulin rappelle le rôle déterminant d'organisations telles qu'AVSF pour améliorer les conditions de vie des familles rurales. Lorsqu'on lui demande ce qui l'a rendu le plus fier au cours de sa carrière, deux choses lui viennent immédiatement à l'esprit : la formation et la reconnaissance des auxiliaires communautaires de santé animale (ACSA), et la structuration d'organisations paysannes fortes, capables de produire en bio et de vendre sur des marchés équitables à l'international.

Un accompagnement dans la durée

Comme le souligne Paulin, des projets de deux ou trois ans sont loin d'être suffisants pour aboutir à des changements de pratiques pérennes et des organisations paysannes autonomes. Il faut du temps, une dizaine d'années au moins, pour que les paysans puissent réellement s'approprier les techniques, ajuster leurs pratiques, s'organiser, monter en compétences, trouver des débouchés stables, etc. Mais les résultats sont là. Constaté après un travail de longue haleine que les organisations paysannes accompagnées parviennent à améliorer durablement leur production, à certifier leurs



produits et à les commercialiser constitue une réelle fierté pour l'agronome fraîchement retraité.

Il revient également sur l'évolution de l'approche d'AVSF et de sa manière de travailler qui influe encore aujourd'hui sur celle d'autres acteurs du développement. « *Ce qu'AVSF promeut, c'est une approche horizontale. On ne vient pas avec des itinéraires techniques tout faits en disant aux paysans ce qu'ils devraient faire ou ne pas faire. Sinon une fois le projet terminé, il ne reste rien.* » Ce qui a porté ses fruits, c'est la co-construction. Grâce à un auto-diagnostic, l'équipe part des besoins des paysans, de leurs objectifs et des moyens dont ils disposent pour les atteindre. De là, des programmes adaptés et durables sont élaborés conjointement. Il insiste sur l'importance de dispositifs tels que les formations et temps d'échange entre pairs, les « paysans relais » ou les champs-écoles pour élaborer, tester et diffuser de nouvelles pratiques efficaces.

Le succès des Auxiliaires Communautaires de Santé Animale (ACSA)

Selon Paulin, l'autre réussite majeure est bien sûr la reconnaissance des ACSA. Face à un service public de santé animale peu déployé à travers le pays, la formation

d'Auxiliaires Communautaires de Santé Animale s'est avérée être une solution efficace pour améliorer les petits élevages malgaches. Ces agents sont des éleveurs formés par AVSF pour apporter des soins vétérinaires de base en zone rurale. Leur proximité avec les éleveurs et leur connaissance des pratiques locales en font des acteurs particulièrement efficaces. Les familles paysannes bénéficient ainsi d'un service de proximité assuré par un membre de leur communauté, et les ACSA gagnent un complément de revenu non-négligeable grâce à cette activité.

Devant les premiers résultats positifs de ce modèle, d'autres acteurs ont tenté de le répliquer. Paulin explique que cela a toutefois conduit à de grandes disparités dans le niveau de connaissances des agents et à un manque d'homogénéité et de coordination entre les différents acteurs. C'est pourquoi entre 2015 et 2020, plusieurs projets d'expérimentation ont été menés dans l'optique d'harmoniser les dispositifs de santé animale à Madagascar. « *Ce travail réalisé conjointement avec le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et l'Ordre National des Docteurs Vétérinaires Malagasy a abouti à la création conjointe d'un référentiel national, traduit en une formation unique. Depuis, le rôle et le statut des ACSA ont été officiellement reconnus par le gouvernement* », conclut Paulin.

Depuis 2004, plus de 300 ACSA ont été formés, dont les trois quart sont encore en activité aujourd'hui. Ce sont ainsi plus de 30 000 familles qui continuent de bénéficier de leurs soins au quotidien. Le chemin parcouru dans le déploiement de ces agents et leur reconnaissance a donc été colossal.

Pendant 18 ans, le savoir-faire de Paulin et son engagement sans faille auprès de la paysannerie malgache ont donc été des moteurs du développement de nos activités dans le pays. Et si les paysans malgaches doivent encore aujourd'hui faire face à de nombreux défis, pour Paulin, ils peuvent compter sur l'investissement, le professionnalisme et les valeurs des équipes d'AVSF pour y répondre.



| En action | **FECCANO et AVSF : duo gagnant pour les producteurs de cacao haïtiens**

Si la situation politique et sécuritaire d'Haïti a fait couler beaucoup d'encre, le pays ne se résume pas aux violences qui secouent sa capitale. C'est ce que nous explique Guito Guilot, responsable commercialisation de la fédération de coopératives FECCANO^[1], qui a à cœur d'éclaircir le tableau en mettant en lumière les avancées de la filière cacao.

« *Dans le Nord du pays, l'accès au port de Cap Haïtien nous permet de continuer à exporter. Dans les zones rurales, les organisations paysannes continuent à travailler et à fonctionner de manière démocratique.* » Née en 2001, la FECCANO est aujourd'hui un acteur incontournable du cacao haïtien et regroupe plus de 4 000 producteurs et productrices, au sein de 8 coopératives. Lors de sa création, le cacao haïtien était pourtant peu reconnu, de faible qualité et les producteurs peinaient à en vivre. La raison principale ? L'absence de fermentation. Sans cette étape cruciale, le cacao d'Haïti n'avait que peu de valeur. « *Nous nous sommes rendu compte que maîtriser la fermentation était primordial, mais pour cela nous avions besoin d'être accompagnés. C'est en cherchant des partenaires que nous avons découvert AVSF et l'entreprise coopérative Ethiquable, en 2007* », raconte Guito.

17 ans d'accompagnement

C'est donc en 2007 que débute la collaboration entre AVSF et la FECCANO avec le projet PROCACAO. Afin de se former aux techniques de fermentation, les membres de la FECCANO ont bénéficié de l'expertise de pays voisins pour lesquels cette étape n'a plus de secret. Outre l'installation de plusieurs centres de fermentation, le projet a ainsi permis aux paysans et paysannes d'acquérir de nouvelles compétences en Équateur et au Pérou auprès d'organisations partenaires et de s'inspirer des meilleures pratiques. Des techniciens latino-américains se sont également rendus en Haïti afin d'apporter leur soutien directement sur place et partager leur expérience en matière de fermentation, mais pas seulement. L'objectif était également d'améliorer les pratiques agronomiques : « *Ici, les plantations de cacao sont souvent très anciennes, entre 60 et 70 ans. Grâce à ce partenariat et aux échanges avec*

des experts internationaux, nous avons aussi pu travailler sur la régénération agroécologique de nos jardins cacaoyers (techniques de taille, fertilisation et greffage, etc.) »

Une autre dimension de ce partenariat a été la montée en compétences des dirigeants et employés de la FECCANO dans la gestion opérationnelle de la structure afin qu'elle puisse fonctionner en toute autonomie sur le long terme. Maintenir une gouvernance stable et démocratique à mesure que l'organisation prenait de l'ampleur a été et reste un enjeu central. Les producteurs et productrices doivent être au centre des décisions. Ce sont eux qui déterminent les priorités pour l'année à venir et font part de leurs besoins lors d'assemblées générales annuelles organisées au sein de chacune des coopératives, et à l'échelle de la FECCANO.

Quels résultats aujourd'hui ?

Ce travail de longue haleine porte ses fruits : en 2013, la qualité du cacao haïtien s'est tant améliorée qu'il a été reconnu comme un des meilleurs au monde ! De quoi rendre fiers les membres de la FECCANO qui peuvent se vanter d'avoir non seulement réussi le pari de la qualité mais aussi d'avoir considérablement augmenté leur production et leurs revenus. Guito témoigne, « *au début des années 2000, le cacao se vendait à 0,50 dollars le kilo pour le producteur, contre environ 3 dollars aujourd'hui. Niveau volume, nous sommes passés d'une production annuelle d'environ 65 tonnes, à 450 tonnes en 2023.* »

Grâce au soutien d'AVSF dans la mise en place de la fermentation, l'accès aux marchés et à la double certification bio et commerce équitable, la FECCANO est devenue la 1^{ère} organisation haïtienne à exporter du cacao fermenté de haute qualité et biologique en Europe ! Depuis son

apparition dans les rayons français à travers les tablettes Ethiquable, le chocolat haïtien n'a cessé d'attirer la convoitise de chocolatiers de renom, dont l'entreprise Valrhona. Deux partenariats commerciaux stables et justes qui ont grandement contribué au développement de la FECCANO.

Ce partenariat emblématique a donc permis de revaloriser le cacao haïtien sur la scène internationale et d'améliorer les conditions de vie des producteurs et productrices grâce à des prix rémunérateurs. Guito conclut : « *cette relation avec AVSF est un vrai exemple de succès. Il faudrait pouvoir répliquer cet accompagnement et ces échanges de savoirs internationaux à d'autres filières du pays. Dans les années à venir, nous allons continuer à travailler ensemble pour s'ouvrir à de nouveaux marchés, accueillir de nouvelles organisations et continuer à faire rayonner Haïti à travers la qualité de son cacao.* »



Guito Guilot, responsable commercialisation de la fédération de coopératives FECCANO © AVSF

[1] Fédération des Coopératives Cacaoyères du Nord.

Nouvelle série de Conférences Sans Frontières

Les bénévoles d'AVSF organisent un nouveau cycle de Conférences Sans Frontières : « *Transition écologique et Responsabilité Sociétale des Entreprises : les femmes aux commandes* ». Chaque trimestre, une directrice ou responsable développement durable et RSE d'une entreprise, notamment de l'agroalimentaire, viendra ainsi témoigner de son rôle pour répondre tant aux enjeux éthiques, sociaux et économiques qu'aux défis écologiques de préservation de la notre planète pour les générations futures. Ces conférences permettent toujours de confronter des propositions et positionnements avec des intervenants souvent hors du champ classique de l'action d'AVSF. Ces événements gratuits sur inscription ont lieu à Paris, et sont retransmis en direct.

Plus d'infos avsf.org

Producteurs et productrices ont mis en place des systèmes agroforestiers de cacao en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo **grâce au Programme Équité** mené avec Commerce Équitable France



Bulletin

d'abonnement et de soutien

Oui, je soutiens les actions d'AVSF et je fais un don :

30€ 60€ 90€

Un don de 60€, vous reviendra à 20€ après réduction d'impôt. AVSF vous adressera un reçu fiscal vous permettant de déduire de vos impôts jusqu'à 66% de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). AVSF utilisera les fonds collectés pour ses missions prioritaires.

Si vous n'êtes pas donateur, vous pouvez vous abonner pour 12€ les 4 numéros.

Je souhaite vous aider régulièrement. Merci de m'envoyer votre documentation sur le prélèvement automatique.

Je souhaite recevoir sans engagement de ma part la brochure sur les legs et donations.

Mme Mr Mr & Mme Dr Autre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP/ Ville :

Tél. :

Adresse e-mail :

.....

Je souhaite désormais recevoir par voie électronique :

Habbanae

Reçu fiscal

H154

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège d'AVSF, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées.



Nos convictions | Coopérer dans la durée avec des organisations locales pour des changements durables

Pour AVSF, Sylvain Bleuze, Coordinateur en Équateur / Colombie



Colombie, voyage d'échange d'expériences entre producteurs, projet Cacao BioAndino. @Corentin Valençot y Franck Celi Montero.

Un impact sur le long terme

Depuis plus de 47 ans, l'action d'AVSF se distingue par une conviction forte : seules des coopérations inscrites dans la durée, co-construites avec les acteurs locaux, peuvent garantir un impact durable sur les territoires et améliorer la vie des populations rurales. Notre approche n'est donc pas celle d'interventions ponctuelles ou de solutions rapides. Nous croyons fermement que l'autonomie des communautés et des organisations paysannes passe par leur pleine participation à la mise en œuvre des projets, le partage des responsabilités et des ressources.

En Colombie, par exemple, notre travail a débuté en 2008 au sud du pays dans le département de Nariño. Nous y avons accompagné l'organisation locale indigène Shaquiñan dans la gestion durable et la transition agroécologique de son territoire. Et ce projet n'a été qu'un point de départ. Avec le temps, nous avons élargi notre soutien à d'autres partenaires colombiens, comme la Fondation Fundesuma, organisation régionale qui défend la souveraineté alimentaire des territoires. Dans le respect des prérogatives de chacun et du droit à l'erreur, les projets sont co-construits. Cette vision de la coopération est un facteur clef du retour de la confiance sur le long terme entre communautés, dans un pays meurtri par le conflit armé (plus de 220 000 morts sur plusieurs décennies).

En impliquant les organisations paysannes et locales à chaque étape, nous faisons le pari que les résultats seront pérennes et que les populations concernées deviendront les actrices de leur propre développement.

Donner une voix aux organisations locales

Quel que soit le pays où nous intervenons, nos projets ne se contentent pas d'améliorer les pratiques agricoles ou de commercialisation. Nous cherchons à renforcer les organisations locales et à favoriser leur intégration dans des réseaux nationaux et internationaux pour qu'elles puissent défendre leurs droits et peser dans les débats publics.

En Colombie toujours, après la signature des accords de paix en 2016, AVSF a mis en œuvre l'action EcoPaz, Agroécologie pour la paix. Au-delà de résultats tangibles pour les familles avec la réduction des coûts de production et l'amélioration

des revenus via la vente directe, la coopération d'AVSF a permis de renforcer leurs organisations et leur participation au sein de réseaux d'influence comme le Mouvement agroécologique d'Amérique latine (MAELA). Ce travail débouche aujourd'hui sur l'adoption de plans de développement municipaux qui intègrent l'agroécologie paysanne, démultipliant ainsi les effets des projets.

Contribuer à des politiques publiques plus justes

Ce qui caractérise l'action d'AVSF, c'est aussi notre volonté d'accompagner les communautés paysannes bien au-delà des projets eux-mêmes. Nous soutenons les hommes et les femmes qui, grâce à leur engagement, deviennent des leaders locaux, capables de porter les revendications des populations rurales.

En 2022 par exemple, Robert Daza, paysan de l'organisation Fundesuma, est élu sénateur. Des années auparavant, Robert a été étudiant de champs-écoles agroécologiques dans le cadre d'un projet d'AVSF et a pu participer à une rencontre en France entre différents peuples de montagne du monde. Dès lors, sortant du cadre du projet, AVSF l'accompagne dans la construction d'une proposition de Loi pour la promotion de l'agroécologie en Colombie. En septembre 2024, AVSF se retrouve à co-organiser le premier congrès national d'agroécologie, avec plus de 1 000 participantes et participants, jeunes et moins jeunes, originaires d'organisations paysannes, écologistes, féministes, et d'universités de tout le pays.

La trajectoire d'AVSF, partenaire d'acteurs du sud colombien, avec un travail direct auprès de 4 000 familles depuis 2008, nous permet aujourd'hui donc d'accompagner le Ministère de l'agriculture colombien dans le développement de sa politique agroécologique, de renforcer le mouvement national agroécologique et de dynamiser le dialogue avec la société civile.

Le cas colombien illustre comment un ancrage fort de notre coopération dans la durée ouvre des opportunités pour le passage à l'échelle, du local au national. Voilà très certainement un des succès de notre coopération dans les Andes qui ne demande qu'à être prolongé !

3 idées reçues sur le legs

Cette forme de générosité encore méconnue comporte son lot de tabous et d'idées reçues. Pourtant, le legs représente une aide considérable pour les associations !

1 Je n'ai pas assez d'argent pour faire un legs.

Les legs ne sont pas réservés aux grandes fortunes ! Vous pouvez léguer le montant de votre choix, chaque geste de générosité est précieux pour les familles paysannes.

2 De toute façon, avec les droits de succession la majeure partie de mon argent reviendra à l'État.

Les legs à AVSF sont exonérés de droits de succession. Par contre, sans héritier direct et sans testament, l'État récupérera l'intégralité de votre patrimoine.

3 Faire un legs, c'est compliqué et ça coûte cher.

Pour faire un legs, il vous suffit de rédiger un testament. Vous pouvez le faire dès vos 16 ans et le modifier à tout moment. Il est possible de le faire vous-même ou de vous faire accompagner par un notaire.

Plus d'infos sur avsf.org